

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**MISSION D'ETUDE « DOSSIER ICPE »  
POUR L'AMENAGEMENT DU SITE ET LES TRAVAUX DE BATIMENT  
DU PROJET DE POLE ECOBOIS DE JAUSIERS (04)**

## SOMMAIRE

<i>1. Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur</i>	<i>3</i>
<i>2. Objet du marché</i>	<i>3</i>
<i>3. Caractéristiques principales</i>	<i>3</i>
<i>4. Procédure de passation du marché</i>	<i>4</i>
<i>5. Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus</i>	<i>4</i>
<i>6. Contenu des offres</i>	<i>4</i>
<i>7. Critères d'attribution</i>	<i>5</i>
<i>8. Date limite de réception des candidatures et des offres</i>	<i>5</i>
<i>9. Date d'envoi à la publication</i>	<i>5</i>

## 1. Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur

**Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »**  
4 Avenue des Trois Frères Arnaud  
04 400 BARCELONNETTE-  
Tél : 04 92 81 28 23  
Fax : 04 92 81 15 26  
Mail : [administration@ubaye.com](mailto:administration@ubaye.com)

## 2. Objet du marché

Mission d'étude « dossier ICPE » pour l'aménagement du site et les travaux de bâtiment du projet de pôle Ecobois de Jausiers (04)

## 3. Caractéristiques principales

Le marché est décomposé en 2 tranches :

**Tranche ferme** : Mission d'étude – réalisation du **dossier de demande d'autorisation** d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour l'aménagement du site et les travaux de bâtiment du projet de pôle Ecobois de Jausiers (04)

**Tranche conditionnelle** : Mission d'étude – réalisation du **dossier de déclaration** au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), concernant notamment une activité de stockage de bois.

**Si elle est affermie, la tranche conditionnelle est à réaliser avant la tranche ferme.**

Durée de validité de la tranche conditionnelle : 12 mois à compter de la notification du marché.

Ces dossiers comporteront l'ensemble des éléments demandés par la réglementation.

Les principales rubriques de la nomenclature ICPE qui détermineront le classement de l'installation sont :

2410 : travail du bois,  
2415 : application de produits de préservation du bois (A),  
2260 : broyage du bois,  
1532 : stockage de bois.

Le dossier de déclaration sera constitué conformément aux spécifications applicables du code de l'environnement.

Concernant le dossier de demande d'autorisation :

Ce dossier comportera l'ensemble des éléments demandés par la réglementation (articles R.512-2 à R.512-10 du code de l'environnement en particulier) : description des activités, étude d'impact, étude de danger, notice hygiène et sécurité, plans réglementaires.

Notes :

1) Le maître d'œuvre à désigner par le maître d'ouvrage élaborera le plan d'ensemble du site et le plan des abords sur les bases demandées par l'entreprise retenue pour la réalisation du dossier ICPE (en particulier : échelles des plans et informations à faire figurer, selon la réglementation en vigueur).

2) L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) désigné par le maître d'ouvrage fournira à l'entreprise retenue pour la réalisation du dossier ICPE les données techniques nécessaires à l'élaboration du dossier ICPE.

Programme d'opération fourni avec le DCE.

#### **4. Procédure de passation du marché**

Procédure adaptée en application des articles 28 et 29 du Code des Marchés Publics.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

La visite des lieux préalable à la remise des offres, en présence du maître d'ouvrage, est facultative.

#### **5. Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : ***demande l'adresse du site de téléchargement à la CCVU***

Renseignements complémentaires auprès de :  
**Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »**

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : [administration@ubaye.com](mailto:administration@ubaye.com)

#### **6. Contenu des offres**

DC1, DC2, NOTI2

Attestations et tous documents prévus aux articles 44, 45 et 46 du Code des marchés publics

Extrait Kbis

Présentation de la société

Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices

Références pour prestations similaires sur les 3 dernières années

Moyens techniques et humains affectés à cette opération

Preuve d'une assurance valide pour les risques professionnels

Acte d'engagement complété et signé

CCP parafé et signé

Règlement de la consultation signé

Calendrier prévisionnel d'exécution

Note méthodologique

Décomposition du prix par éléments de missions

Mêmes justificatifs à fournir pour tous les sous-traitants ou co-traitants éventuels.

## **7. Critères d'attribution**

- 1) Prix : 50 %
- 2) Valeur technique (moyens pour réaliser la présente étude, qualité et spécificité de la note méthodologique) : 30 %
- 3) Délai : 20 %

## **8. Date limite de réception des candidatures et des offres**

### **Mercredi 24/10/2012 à 12h00**

Transmission des offres à la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé.

La remise d'offres dématérialisées n'est pas autorisée.

## **9. Date d'envoi à la publication**

BOAMP : 01/10/2012

Site internet de la CCVU : [www.ubaye.com](http://www.ubaye.com) le 01/10/2012

Affichage à la CCVU le 01/10/2012